

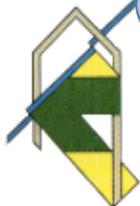
BULLETIN MUNICIPAL AUVERS SAINT GEORGES

PRINTEMPS 2019



**Le nouveau site internet de la
Commune est en ligne !
N'hésitez pas à venir le
découvrir !**

**Opération Essonne Propre
le 1^{er} Mai : RDV devant
la mairie à 8h45**



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous voilà donc au pied du mur !



Que va-t-il rester des incantations qui ont accompagné cette période aventureuse que nous avons vécu depuis l'automne dernier ?

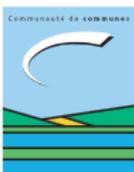
Si chacun a eu tout le loisir de s'exprimer, il nous reste à connaître les conclusions qui nous concernent tous au quotidien.

S'agissant de nos institutions si souvent décriées, permettez-moi de m'intéresser en premier lieu au sort de nos communes, et plus particulièrement de leur avenir.



Depuis déjà plusieurs décennies, les gouvernements successifs se sont attachés à respecter les principes de notre constitution tant pour les principes de décentralisation qu'à celui de l'autonomie financière des collectivités locales.

Le principe de la suppression de la taxe d'habitation, revu et corrigé à plusieurs reprises, suivi de l'interminable feuilleton du financement des retraites, nous donnent une impression de flou qu'il convient quand-même de finaliser tant ces préoccupations majeures des français obscurcissent le ciel de notre avenir et de celui de nos enfants.



Entre **Juine**
et **Renarde**

Si la décentralisation est une donnée essentielle de notre constitution, qu'ont bien retenu une part non négligeable des doléances exprimées dans le cadre du grand débat, il n'en reste pas moins qu'elle doit être accompagnée d'une concertation pour le moins participative.

Or, force est de constater que nous assistons aujourd'hui à une recentralisation rampante.

Il en est ainsi des conditions affichées de compensation de la taxe d'habitation pour laquelle une compensation par l'état reviendrait à lier les collectivités locales, à commencer par les communes, au bon vouloir du gouvernement qui pourrait utiliser cette enveloppe théorique comme une variable d'ajustement dont il serait le seul à en maîtriser l'usage.

Ainsi la concertation dont on parle tant doit absolument être l'occasion de renégocier le pacte républicain entre les collectivités locales et l'état.

Cet état qui ne doit pas oublier le lien social et sociétal que jouent les communes, pilier de notre démocratie.

Soyez assurés, Madame, Mademoiselle, Monsieur, de l'expression de mes meilleurs sentiments pour vous et vos familles.

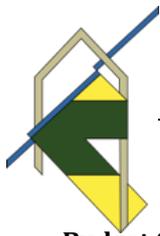
Denis MEUNIER

**Commémoration du 75^{ème}
anniversaire de
l'Armistice du 8 Mai 1945 :
RDV devant la mairie à
9h45**

1

TERRITOIRE À **ÉNERGIE POSITIVE** POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT





SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Samedi 23 Mars 2019

Budget Commune.

Compte de gestion 2018

Monsieur CORVISOY présente le compte de gestion de l'exercice 2018 arrêté comme suit :

Fonctionnement : - Dépenses : 560 428.48€
- Recettes : 681 489.48€
Investissement : -Dépenses : 280 386.23€
-Recettes : 234 659.75€

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion présenté.

Compte administratif 2018

Monsieur BARDOU présente le compte administratif de l'exercice 2018 conforme au compte de gestion.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité le compte administratif présenté.

Budget primitif 2019

Monsieur le Maire, Monsieur BARDOU et Monsieur CORVISOY présentent le budget primitif de l'exercice 2019 arrêté comme suit :

Fonctionnement : Dépenses et recettes : 857 449.10 €
Investissement : Dépenses et recettes : 708 126.31 €

Le budget Investissement inclut :

- l'enfouissement des réseaux du Chemin du Guette Lièvre, de la Route de Chanteloup et du Chemin des Roches

- l'aménagement du Pré Joly inscrit dans le cadre des aménagements accompagnés par le PNR au titre des espaces publics intergénérationnels

- l'étude thermique des bâtiments municipaux

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité le budget primitif proposé.

Vote des taux d'imposition 2019

Monsieur le Maire présente au Conseil les taux d'imposition pour l'année 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de laisser stable les taux d'impôts directs locaux à percevoir au titre de l'exercice 2019, à savoir :

- 9.68 % pour la taxe d'habitation,
- 11.00 % pour le foncier bâti,
- 41.59 % pour le foncier non bâti.



La vente au kiloMètre

1 kilo* = 1 euro

Sur le Textile, maroquinerie, bibelot, vaisselle, objets de décoration.

*1 kilo = 1 euro, <2 kilos = 2 euros...

10 cm' = 2€

Sur le mobilier

* Meuble pris sur la hauteur du meuble. Opération sauf sur meuble indiqué et sur le gros électroménager. *5 10 cm = 2 euros, 20 cm = 4 euros...

(Vente entre parenthèses)

Samedi 20 avril 2019

de 9h à 13h

Siège Social, Atelier & Boutique • 45, rue de l'Essonne • 91720 PRUNAY-SUR-ESSONNE
Tél • 01 64 99 38 22 Mail • contact@recycleriedugatinais.org

La Recyclerie du Gâtinais est soutenue par

RECYCLERIE DU GATINAIS

Atelier et Chantier d'Insertion

Vous videz votre maison ?

*Pas le temps, pas le courage, pas les bras...
La Recyclerie du Gâtinais s'en occupe pour vous !*

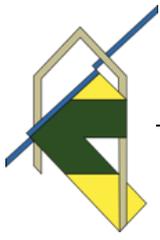
- Débarras du mobilier et des objets du logement
- Nettoyage du logement (hors espaces extérieurs)
- Réemploi et recyclage des produits collectés
- Elimination des produits non réutilisables

Un devis sur rendez-vous pour un service clé en main



Siège Social & Atelier 45, rue de l'Essonne • 91720 PRUNAY-SUR-ESSONNE
Tél • 01 64 99 38 22 Mail • contact@recycleriedugatinais.org

La Recyclerie du Gâtinais est soutenue par



INFORMATIONS LEGALES

CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Depuis le 1^{er} mars 2017, les demandes et les retraits de cartes d'identité et de passeports se font à la **mairie d'Etrechy**. Compte tenu du nombre croissant de demandes, il est vivement conseillé de prendre RDV par téléphone car les délais d'attente sont parfois longs. Vous pouvez aussi effectuer sur internet les pré-demandes en ligne. Plus d'info : <https://www.service-public.fr/>



Recensement citoyen obligatoire

Sont concernés par le recensement militaire les jeunes atteignant l'âge de 16 ans, de nationalité française. Le recensement doit se faire à partir du jour anniversaire de leurs 16 ans et dans une limite de 3 mois après. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité, du livret de famille, et d'un justificatif de domicile. Cette démarche est nécessaire pour se présenter aux examens scolaires, concours publics ainsi qu'au permis de conduire. Pour plus d'infos : <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R2054>

cettefoisjevote.eu

Élections européennes 26 mai 2019



Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller voter, c'est choisir un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs. C'est choisir la composition du prochain Parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des 5 prochaines années. Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN

705 *

NOMBRE DE REPRÉSENTANTS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN

79 *

* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **le 31 mars 2019**, sur internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :

www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

cettefoisjevote.eu

POUR EN SAVOIR PLUS :



www.touteurope.eu



www.europedirectfrance.eu



Sortie de territoire

Attention l'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale a été rétablie depuis le 15 janvier 2017.

Formulaire disponible en mairie ou à télécharger sur internet.

Pour plus d'infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>



NAISSANCES

David AFANASIEV le 15/03/2019
Côme ROUSSEAU le 21/03/2019



MARIAGES

Julien STUREL et
Maryline BRUEL le 06/04/2019



DECES

Jeanne SIMONNET le 02/02/2019
Michèle BARDOU le 25/02/2019
André JOUANNE le 14/03/2019

LE COIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



Venez relever le Défi (presque) zéro déchet !

Participez à ce défi ludique et convivial organisé par la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde.

L'objectif du défi est de réduire collectivement sa production de déchets ménagers tout en étant accompagné par le service développement durable de la CCEJR. Pour candidater il suffit d'habiter sur le territoire de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde et de valider, ou de nous retourner par courrier, le formulaire de candidature rempli, formulaire que vous trouverez sur le site <http://www.entrejuineetrenarde.org>

Le formulaire est également disponible en format papier au SD2E - 26 rue Jean Moulin à Etréchy.

Le défi débutera **Fin avril**, pour une période de **4 mois**. Motivé(e) pour devenir un acteur quotidien de la transition écologique ? Candidatez dès maintenant et faites passer le message à vos proches, amis, voisins ... le défi est ouvert à tous ! Réception des candidatures jusqu'au 22 avril inclus. Une douzaine de places sont disponibles.

Des questions ? Contactez-nous sur stagiaire.devdurable@ccejr.org, ou bien par téléphone au 01.60.80.25.0-2

LA FIBRE ARRIVE !

Vous les avez peut-être remarqués dans notre secteur : ces camionnettes garées sur les trottoirs et ces hommes en orange plongeant dans les regards de téléphonie, les mains pleines de fils transparents ?

Ils sont en train d'installer la fibre optique dans les gaines de téléphonie !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, cela représente près de 120 000 prises !

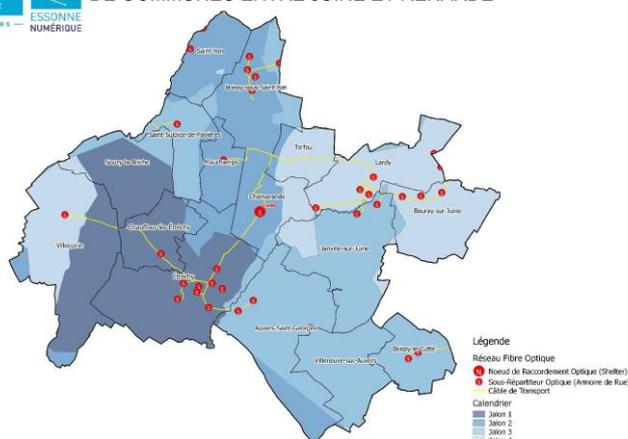
Sur notre commune, les études viennent de se terminer et le raccordement a commencé. Le déploiement devrait se terminer vers le 1^{er} trimestre 2020, soit dans 1 an, pour une commercialisation fin du 1^{er} semestre 2020.

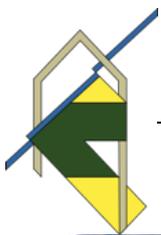
Encore un peu de patience !!

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur essonnenumerique.com



CARTOGRAPHIE DE DEPLOIEMENT SUR LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES ENTRE JUINE ET RENARDE





LA VIE DE LA COMMUNE

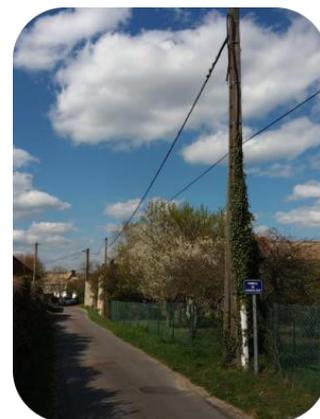
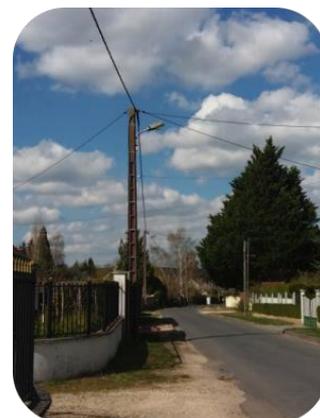
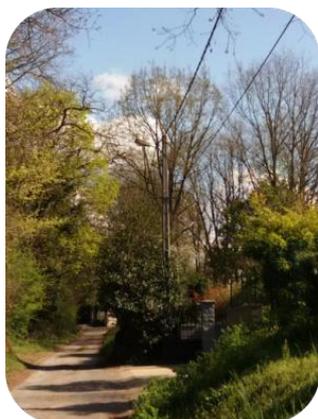
Alors les travaux, on en est où ?



Notre programme de travaux a été singulièrement bouleversé au cours de ces derniers mois. Tout d'abord à cause de la prise des compétences voirie et éclairage public par la communauté de communes qui nous oblige à lui transmettre le dossier du recalibrage de la route de Janville et de la rue Brément ce qui implique de retarder l'exécution des travaux d'environ un an.

Par ailleurs, l'arrivée proche de la fibre sur la commune nous amène à poursuivre notre programme d'enfouissement des réseaux d'éclairage public et de téléphonie.

Ainsi, le Chemin du Guette Lièvre où il reste encore aujourd'hui 350 m de réseaux aériens sera traité en priorité. Parallèlement la route de Chanteloup sera concernée puis nous finirons cette opération d'effacement des lignes aériennes par le Chemin des Roches. Comme lors de chaque aménagement de voirie, nous en profiterons pour traiter l'écoulement des eaux pluviales par la création de puisards là où l'implantation est possible et par la pose de caniveaux.



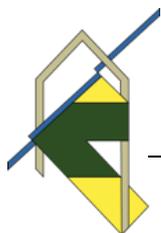
RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Le mercredi 3 avril 2019, une ouverture de vanne a été réalisée par le SIARJA sur la Juine au niveau du Moulin de Vaux. Cette opération a été réalisée en partenariat avec la Fédération de l'Essonne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, le Conseil départemental de l'Essonne, l'AAPPMA d'Etréchy, la Mairie d'Auvers Saint Georges.

Cette restauration de la continuité écologique permet de redynamiser le cours d'eau en supprimant totalement ou partiellement les effets de blocage, de retenue d'eau et de cloisonnement. De plus, cette intervention doit également permettre de réduire les risques d'inondation et de dégradation des berges.

En évacuant naturellement les vases accumulées, des banquettes alluviales apparaissent. Celles-ci vont progressivement se végétaliser avec notamment des Iris, des Joncs, des massifs de Carex et ainsi recréer des milieux semi-aquatiques aptes à assurer les fonctions biologiques et structurelles indissociables de l'amélioration de la qualité des cours d'eau et du peuplement piscicole.





LA VIE DE LA COMMUNE

SOS chauves-souris !

**Vous avez trouvé une chauve-souris blessée ?
Des chauves-souris ont élu domicile
chez vous ?**

ALORS QUE FAIRE ?

Surtout, n'ayez pas peur, les chauves-souris ne sont pas dangereuses. Contactez le parc du Gâtinais, qui a le savoir-faire et les connaissances liées à cette espèce. Les techniciens peuvent prendre l'animal en charge ou vous indiquer l'organisme le mieux adapté. Ils peuvent également se déplacer à votre domicile si des chauves-souris sont présentes.

Contact : Julie Maratrat

01 64 98 73 93

j.maratrat@parc-gatinais-francais.fr

Pour plus d'informations, un site internet :
[SOS chauves-souris](#)

Pour mémoire :

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par l'arrêté ministériel du 17 avril 1981.

Ainsi, il est interdit de :

- les détruire
- les mutiler
- les capturer
- les naturaliser
- les transporter
- les vendre
- les acheter

Qu'elles soient vivantes ou mortes !



Chasse aux œufs

Du 20 avril au 1er mai

**Ferme de la Bergerie nationale de
Rambouillet**

Pour plus d'informations :

www.bergerie-nationale.educagri.fr



14h-16h Chasse aux œufs

16h-18h30 Visite libre de la ferme

Tout public. Sans réservation. Billetterie tous les jours des vacances scolaires (zone C) de 14h à 17h30. Fermeture de la ferme à 18h30.

Adultes : 6€ • Enfants (3 à 12 ans) : 4€ • Enfants de moins de 3 ans : gratuit.

Contact

La Bergerie nationale, Parc du Château, 78120 Rambouillet

01 61 08 68 70

animation.bn@educagri.fr

Pour plus d'informations : www.bergerie-nationale.educagri.fr



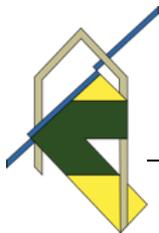
Au Plaisir de Lire :

Depuis quelque temps, des livres étaient déposés dans une cagette dans l'abribus de la place du Général Leclerc.

Devant cette initiative, et pour permettre une meilleure visibilité des livres proposés, la mairie a fait réaliser une étagère afin que les ouvrages soient présentés correctement et à l'abri des intempéries.

N'hésitez pas à venir déposer ou prendre un livre.





LA VIE DE LA COMMUNE

Nos Aînés réunis pour le repas annuel

Grâce aux fortes bourrasques de vent, les éclaircies furent généreuses ce dimanche 10 mars 2019, jour du déjeuner annuel du CCAS.

Depuis de nombreuses années, le repas est préparé par notre traiteur, Mr Saunier et son équipe.

Mais cette année, il prend sa retraite, bien méritée.

Il a été ovationné par tous les convives présents ce dimanche.

Au menu :

Punch printanier

Feuilletés et Acoustilles

Assiette terre-mer et leurs confits

Entre-deux d'Alsace

Gigollette de canette farcie aux marrons

et fricassée de pleurotes

Muesclin à l'huile de noix

et son chèvre fondant

Charlotte aux noix du Périgord

accompagnée d'une crème anglaise

Café et ses douceurs

Les tables étaient joliment décorées par Monique avec des primevères, fleurs qui annoncent le printemps.

Cette journée passée sous le signe des retrouvailles permet à nos Aînés de partager un bon repas, d'échanger et de prendre des nouvelles des uns et des autres.

Que du bonheur !

Les membres du CCAS ont toujours plaisir à revoir nos Anciens.

A bientôt, pour le voyage prévu en Mai.

Un grand merci à tous pour votre présence.

Très chaleureusement

Brigitte M. pour le CCAS



L'HOTEL A INSECTES

L'hôtel à insectes qui devait être installé l'année dernière au Pré Joly, à l'angle du Chemin des Communs et du Chemin du Guette-Lièvre, n'avait pu être livré par l'artisan engagé qui l'a construit, pour des raisons personnelles. Cela devrait pouvoir se faire enfin au début de l'été.

Il reprend le logo de la commune. Ainsi que l'abeille du PNR.

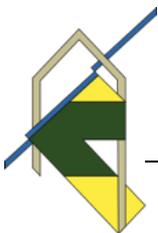
Il sera inauguré en présence du Conseil Municipal Enfants et Adultes, ainsi que les classes de l'école.

Cet hôtel permet d'offrir à différentes espèces un lieu de vie et d'hibernation en toute tranquillité, au milieu d'un espace de verdure et de fleurs naturelles. Chaque compartiment est doté de différents matériaux nécessaires à chaque espèce :

Paille, morceaux de bois, planchettes, tiges de bambous, foin... Cela offre protection et gîte aux chrysopes vertes, aux coccinelles et aux perce-oreilles, tous étant de remarquables régulateurs naturels qui mangent les pucerons et autres parasites.

Les abeilles solitaires et les bourdons apprécient les abris constitués dans des bois creux. Les trous formés dans le bois constitueront l'abri idéal pour de nombreuses espèces, chacune préférant un diamètre différent : diptères, scarabées, papillons et autres insectes xylophages.





LA VIE DE LA COMMUNE

Les chantiers citoyens

Le SIARCE vous propose de partager l'expérience d'une réalisation collective en faveur de l'intérêt général : une manière d'avoir des vacances actives !

CHANTIER Programmé du 29 juillet au 2 août sur notre COMMUNE !!

Participer à un chantier, c'est rencontrer d'autres personnes, partager des moments forts. Si votre candidature est retenue, vous participerez pendant une semaine des vacances scolaires à un chantier citoyen pour laquelle, le SIARCE vous fournira une gratification de 230 € en chèques cadeaux multi-enseignes pour 5 jours (ou prorata temporis).

A quoi je m'engage ?

Je m'implique pendant 5 jours (de 7 heures consécutives) dans les missions et activités proposées sur ma commune avec application et sérieux. La restauration du midi est prise en charge.

N'hésitez pas à nous joindre pour de plus amples renseignements au 01 60 89 82 20.

En savoir plus :

Le SIARCE souhaite poursuivre et développer ses actions pédagogiques en faveur de l'éveil à la citoyenneté et au respect de l'environnement auprès des jeunes en organisant des chantiers citoyens sur les communes de son territoire.

En 2017, le SIARCE a piloté 49 chantiers dans 37 communes différentes et accompagné près de 400 jeunes de 16 à 25 ans.

Les activités sont tournées vers la préservation de l'environnement (débroussaillage, nettoyage et valorisation, ramassage de déchets verts, création de cheminement et de petits aménagements paysagers)

En 2018, 60 chantiers concernant environ 500 jeunes ont été programmés.

Venez vous renseigner et vous inscrire en Mairie !!

ET SI NOUS REPARLIONS CIRCULATION !

Nous déplorons le manque de civisme de bon nombre qui se croit tout permis une fois derrière le volant :

- *Non respect des priorités à droite,
- *de la limitation de vitesse,
- *du stationnement,
- *parfois du sens de rotation sur les ronds-points !!!... **INCROYABLE ? et non !**



Depuis les travaux d'amélioration de la circulation dans la traversée de notre village concernant la partie **Rue Saint Fiacre**, vous êtes toujours nombreux à nous interpellier sur les règles de circulation et surtout sur la vitesse excessive de certains !!!

Nous avons engagé avec les services du département une étude d'aménagement possible pour sécuriser la rue.

Le respect des règles du code de la route, au-delà de l'aspect sécuritaire, nous permet en plus d'appliquer quelques règles de courtoisie au volant.... à commencer par le sourire !!

DU NOUVEAU A LA BIBLIOTHEQUE :

La mairie s'est abonnée au magazine « 60 millions de Consommateurs » et propose le journal en consultation gratuite, sur place, chaque mois à la bibliothèque.

Les numéros de Janvier, Février et Mars 2019 vous attendent !!!

Venez en profiter aux heures d'ouverture
1 Samedi sur 2, de 10h à 12h.

Rappelons qu'un Point Internet y est également disponible pour les administrés en ayant besoin !!



COMMENT RÉUSSIR SON COMPOST

Pour votre compost, il est conseillé de choisir un emplacement protégé des vents et pas trop ensoleillé. En extérieur, il est visible et est à la disposition des animaux qui sont attirés par les restes de nourriture et, surtout, son exposition aux intempéries, vent et soleil entraîneront une formation du compost plus lente. Pour ces raisons, le conteneur de compostage est généralement préféré, puisque, à l'abri à l'intérieur, au chaud, la transformation pourra se faire en quelques mois. Le composteur doit être posé sur le sol. Retournez l'endroit où vous voulez le compost, puis après avoir placé le composteur, couvrez le fond d'une couche de petites branches pour faciliter la circulation de l'air et améliorer le drainage. Alternier les couches de résidus humides (épluchures de légumes, marc de café, cendres de cheminée, coquilles d'œuf...) et les couches de déchets de jardin (herbes coupées, fleurs et résidus de broyage, fumier de cheval...) et enfin ajouter du compost "fini", si possible, ou de la terre. Ces couches ne doivent pas dépasser 5 cm d'épaisseur afin que le processus naturel de formation de compost soit activé facilement. Arroser ou exposer à la pluie de temps en temps. Le compost est prêt. Un compost réussi permet en général de bien fertiliser votre jardin et celui-ci aura alors un très bon rendement.

Le Laurier n'a pas sa place en forêt...

L'Agence des Espaces Verts a constaté la présence de nombreux lauriers en forêt d'Etréchy, provenant des haies des propriétés avoisinantes.

Or, le Laurier n'a pas sa place en forêt. Son fort pouvoir couvrant et sa grande capacité à se disséminer en font même une **espèce invasive**.

Il peut former des peuplements très denses et empêcher la régénération naturelle de la forêt, en gênant le développement des arbres forestiers autochtones.

L'AEV va devoir programmer rapidement une opération d'arrachage et d'évacuation de ces lauriers.

En attendant, l'AEV insiste sur le rôle des riverains de la forêt dans la lutte contre la propagation du Laurier en forêt : elle les invite à favoriser, dans leurs haies, la plantation d'essences forestières locales...

Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des espaces verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 40 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.

Pour en savoir plus : www.aev-iledefrance.fr

Document1 <https://www.facebook.com/aevidf/>
<http://twitter.com/aevidefrance>



N'oubliez pas le grand nettoyage de printemps des chemins de notre commune ,
rendez -vous à la salle des associations à 9h00 le 1^{er} mai,
venez avec vos bottes et votre bonne humeur, nous fournissons le reste !!
Suivi du traditionnel pique-nique où chacun apporte ses victuailles et partage son savoir-faire et les produits régionaux .



**Chez vous, vous jetez les papiers par terre ?
NON ?
Alors ne les jetez pas dehors !!!!!**

TAILLE DES HAIES !!!

Il existe une restriction concernant la période d'entretien des haies :

En effet, une mesure sur "l'interdiction de tailler les haies et les arbres durant la période de reproduction et de nidification des oiseaux" est à rappeler.

La France a choisi la période du 1er avril au 31 juillet.



Malgré cela, tous les printemps, beaucoup de personnes ne font pas attention. Alors s'il-vous-plait, devenez éco-responsables en adoptant une attitude respectueuse de l'environnement et protégez nos petites boules de plumes qui ne demandent qu'à naître ! Ils ont déjà tellement de difficulté à se nourrir, à garder leur habitat ... Avant de tailler, regardez au moins s'il y a un nid...



FONDATION DIACONESSES DE REUILLY ABEJ COQUEREL

Internat Placement Familial recrute des assistants familiaux en CDI
en possession de l'agrément PMI

pour accueillir de façon permanente des enfants âgés de 0 à 21 ans
en difficultés familiales et sociales confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance

Plusieurs postes à pourvoir sur le 91 et à proximité.
Il faut impérativement **disposer du permis B et d'un véhicule.**

Envoyer lettre de motivation, CV et agrément à
Mme BLANC Directrice de l'IPF
6 bis rue de la Guillemaine- 91520 EGLY
ou par mail : ipf@abej-coquerel.org



AUVERS'LATINA

L'association Auvers'Latina vous propose tout le long de l'année des cours, des soirées et des stages:

- 7 avril stage de Bachata et Bachatango
- fête de fin d'année de l'association le 29 juin.
- Démonstration et inscription lors de la Fête du Village le 1^{er} dimanche de Septembre 2019 ! VIVA LA SALSA!

L'équipe **Auvers'Latina**

Renseignements : <http://www.auverslatina.fr/>



RAND'AUVERS dans les Alpes

De retour du Jura avec 4 journées ensoleillées et enneigées , où Rand'Auvers s'est bien éclaté, du Fort des Rousses (ancien fort militaire) où l'on compte plus de 100000 meules de comté de 40kg chacune , au sommet de la Dole à 1600m d'altitude avec un point de vue exceptionnel sur la chaîne des Alpes et du Mont Blanc avec à sa base en perspective le lac Léman , nous avons de quoi nous occuper.



Comme vous le constatez sur la photo, le groupe a suivi une initiation au Biathlon avec en finale une petite compétition qui a enchanté le groupe et surtout surpris la plupart d'entre nous au niveau du tir, qui est très compliqué à gérer quand le rythme cardiaque est élevé.

De belles ballades en raquettes hors sentiers battus , à travers les sapins et hêtres où les traces de renards , lièvres et chevreuils étaient les seuls passages sur la neige.

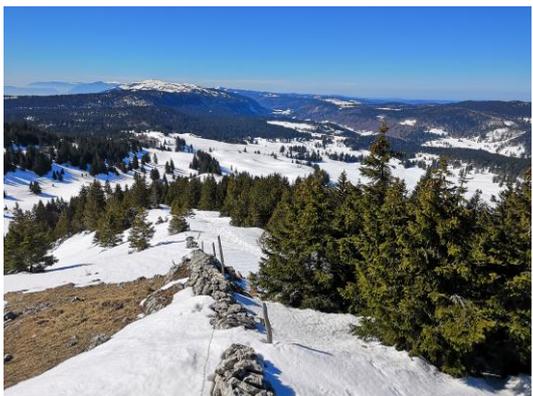
Pour finir, et je le conseille à tous d'ailleurs, nous sommes partis randonner sur les sentiers des Cascades du Hérisson, où 7 cascades de 30 à 65m de hauteur s'enchaînent , une ballade de trois heures de grande qualité.

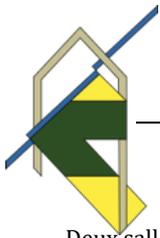
Sur la route du retour , petit arrêt à Baume les Messieurs , village historique enclavé dans un cirque abrupt et gigantesque qui mérite vraiment le détour.

Nos randos Essonniennes ont repris leur petit rythme dominical , nous partirons pour le val de Loire fin Avril pour 3 jours autour de Saumur .

N'hésitez pas à sortir de chez vous , dehors tout près de notre village préféré , il existe des sentiers merveilleux où l'on oublie très vite les soucis de la vie de tous les jours ,rien qu'en marchant, c'est pas cher et cela vaut bien mieux que tous les médicaments du monde.

A bientôt pour d'autres nouvelles.





LE COIN DE L'ECOLE

L'hôpital à l'école le 22 mars

Deux salles de classe ont été transformées en hôpital complet avec cabinet médical, salles d'attente, radiologie, pharmacie, salle d'opération, etc.

Cette action ludique et originale a l'ambition d'être utile et d'aider les enfants à se familiariser avec

le milieu médical et hospitalier, à dédramatiser le monde de l'hôpital et des « blouses blanches », et d'éviter les crises de paniques lors d'un passage à l'hôpital.

De la petite section au CP, tous ont pu faire soigner leurs propres doudous et peluches. Des adultes bénévoles ont joué les rôles des spécialistes : infirmière, médecin, secrétaire, chirurgien, anesthésiste ... L'infirmière scolaire était présente pour veiller au respect des règles. Du vrai matériel médical avait été apporté : perfusion, seringues, bandages

Des « grands » de CM2 étaient en renfort pour certains postes comme l'accueil en salle d'attente, la pharmacie ou la radiographie (avec la photocopieuse) ! Tout le monde a pris son rôle très au sérieux !

Les nounours et leur « parent » étaient accueillis en salle d'attente et listés, puis étaient reçus en consultation par un médecin ; suivant le diagnostique, ils passaient en radiologie, à la pharmacie, ou

étaient dirigés vers la salle de soins ou la chirurgie.

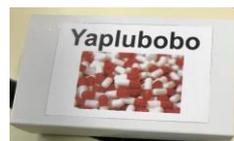
Après l'opération, direction, la salle de réveil ... En cas de handicap sérieux, les « parents » avaient droit à une initiation au maniement du fauteuil roulant avec un parcours d'obstacle dans la salle de motricité...

Chaque enfant est reparti en fin de journée, avec un diplôme « d'enfant courageux », le carnet de santé du doudou et ses radios !

L'hôpital
des
Nounours



Toi aussi tu peux soigner ton nounours



La Cabane à Vélos :

A la demande de l'équipe enseignante de notre école, la mairie a investi dans un abri de jardin en acier galvanisé afin de permettre de ranger vélos, trottinettes et autres jeux de cour de la maternelle dans un abri au sec et fermé.

Il n'aura fallu pas moins d'une douzaine d'heure d'effort pour l'employé communal, Thierry et une élue municipale, pour assembler la maisonnette avec plus de 200 vis !

D'une surface de 9m², elle est posée et vissée sur un plancher et sur des palettes, sur le coté de la maternelle.



INFORMATIONS PRATIQUES

Votre mairie

Place du Général Leclerc
91580 AUVERS-SAINT-GEORGES

Tél. 01.60.80.34.01 - Fax 01.60.80.58

Adresse e-mail : mairie@auvers-saint-georges.fr

Site internet : www.auvers-saint-georges.fr

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/Mairie.AuversSaintGeorges/>



Horaires d'ouverture:

Lundi à Vendredi : de 13 h 30 à 18 h

Samedi : de 9 h 30 à 11 h

Communauté de Communes Entre Juine et Renarde

Place Charles de Gaulle, 91580 ETRÉCHY.

Tel : 01 60 80 67 02.

Site internet : <http://www.entrejuineetrenarde.org>

Horaires d'ouverture :

Le Lundi : de 15h à 18h

Du Mardi au Vendredi : de 09h à 12h et 15h à 18h

Le Samedi : de 09h à 12h



Les déchets

Ordures Ménagères :

*Le vendredi après midi

Tri Sélectif :

*Les emballages : le mardi (début d'après midi).

*Le verre : le 1^{er} mardi de chaque mois (Très tôt le matin).

*Déchets Verts : se reporter au calendrier distribué et disponible en Mairie



Encombrants :

Appeler le 01 64 56 03 63.

Pour un ramassage limité à 2 m³ par foyer et 2 fois par an.

Merci de respecter les jours et horaires de sorties des déchets afin de ne pas encombrer les trottoirs et de garantir la propreté de nos rues !

DECHETTERIE Eco-Centre d'Etrechy

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9 h-12 h et 13h- 18h

Urgences : téléphones utiles

Urgences médicales - SAMU

Pompiers

POLICE ou GENDARMERIE

Gendarmerie de LARDY



15

18

17

01 60 82 60 03

Police Municipale et Intercommunale :

numéro d'appel unique (transféré sur le portable des agents de services). Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Mail : pmetrechy@orange.fr

01 69 78 32 96

Calendrier des manifestations

Dates

1^{er}/05/19

8/05/19

19/05/19

22/06/19

11/07/19

Horaires

9h

9h45

10h/18h

10h/17h

16h30

Thématiques

Nettoyage de Printemps

75^{ème} Commémoration armistice 1945

Bric à Brac du Jardin au Stade

Fête de l'école

Concert public à l'église (gratuit)

Location de la salle polyvalente

Pour les Auversois : 250 € - pour les Extérieurs : 700 €

Cauton réservation : 500 € - caution ménage : 200 €

+ une attestation d'assurance

Santé téléphones utiles

Hôpital d'Arpajon

Hôpital d'Etampes

Centre antipoison

Drs Brousse & Cerf

Drs Joly & Boulais

Dr Lefebvre-Desplat

Dr Meunier



01 64 92 92 92

01 60 80 76 76

01 40 05 48 48

01 60 80 30 28

01 60 82 56 51

01 60 80 39 70

01 60 80 39 76



Cabinets groupés infirmiers d'Etrechy :

5 pl Général de Gaulle

4 bd des Lavandières

11 rue du Martrois

2 rue A de Musset

01 69 92 23 66

01 60 80 31 23

01 60 80 31 44

01 69 94 04 96



Kinésithérapeutes :

A. de Boishebert-Ricart & St. Ricart

Pauline Gabard

Aurélie Daviot

01 60 80 44 18

07 81 76 81 33

06 52 70 85 72



Pédicure-Podologue :

Claire Sturel et Sylvain Barrat

Emmanuel Poulain

01 60 80 59 73

01 60 80 49 55

Services Sociaux

Circonscription Etampes

Relais Assistantes Maternelles

01 69 16 14 25

01 60 82 62 53

Autres services

SICAE

VEOLIA

01 69 90 65 43

01 69 90 71 47

Notre église

Messe tous les 2^{es} samedis du mois à 18h30

Pour tous renseignements sur le secteur Paroissial Vallée de la Juine (Catéchisme, baptême, mariage, décès...),

contacter le Presbytère d'Etrechy au 01 60 80 30 58 (répondeur)

ou mail : secteurpastoralvaldejuine@hotmail.fr

Contact à Auvers : Mme Anne-Marie Guittard au 01 60 80 34 57